



Bureau national du 29 mars 2014

Compte rendu approuvé

Membres du Bureau national présents : Marie-Pascale Avignon-Vernet, Mehdi Benlahcen, (vice-président), Michèle Bloch (trésorière), Monique Cerisier ben Guiga (présidente), Nicole Galeazzi (via Skype), Catherine Libeaut, Gérard Martin (secrétaire général).

Sénateurs invités présents : Claudine Lepage (matin) ; Kalliopi Ango Ela (après-midi).

Permanentes présentes : Mélina Frangiadakis

Stagiaire : Claudia Palermo

Excusés : Laurence Deglane (permanente), Richard Yung (sénateur)

La séance est ouverte à 9 heures 30 par le secrétaire général.

1 – Approbation du compte rendu du dernier Bureau National

Les membres du Bureau National ont approuvé par courriel le compte rendu du Bureau National du 31 janvier 2014.

2 – Point financier par Michèle Bloch, trésorière

Logiciel de comptabilité : Michèle s'est familiarisée avec un logiciel qui permet de suivre au jour le jour l'exercice comptable sans devoir attendre les bilans du comptable. A chaque BN il sera donc possible à la trésorière de présenter un état financier précis de l'association. C'est un grand progrès.

Etat des adhésions : depuis le 1^{er} janvier, l'association a enregistré 1099 adhésions pour un montant de 2657 euros.

Subvention : le Ministère Affaires Etrangères a accordé à Français du monde-adfe la subvention demandée : 110 000 euros.

Loyer : l'association, comme tous les locataires de l'immeuble a reçu une facture de 3230 € correspondant à un rappel de charges qui remonte à 2009. Il s'agit d'omissions du gestionnaire qui bénéficie légalement d'un délai de 5 ans pour régulariser la situation des charges. Le BN n'a pas souhaité demander un échelonnement du paiement afin de laisser une situation claire à un futur trésorier. Des travaux de rénovation des parties communes sont en cours, il ne nous sera pas demandé de participer au coût de cette rénovation, ce qui aurait pu être le cas puisque notre bail est de type commercial.

Arrêt d'Isabelle Chardonnet : Isabelle Chardonnet est en arrêt maladie jusqu'à 11 avril mais il est possible qu'elle reprenne le 7 avril en mi-temps thérapeutique. Mais incertitude, donc à suivre...

Compte rendu approuvé

Calendrier : La présidente annonce que le BN a décidé d'accorder les 3 ponts du mois de mai aux permanentes pour les remercier du travail accompli ces derniers mois en situation de sous-effectif.

3 – Intervention de Claudine Lepage sur les aides sociales

Le budget de l'aide sociale ne diminue pas mais les allocations régulières ont diminué et sont remplacées par des secours occasionnels de type ponctuels et attribués au bon vouloir du consulat.

Monique Cerisier ben Guiga estime que, sur ce plan, on se dirige en quelque sorte vers la destruction de ce que l'association a construit. Le secours occasionnel équivaut à de la charité ponctuelle ; l'association défend, elle, une politique de solidarité envers les Français de l'étranger en difficulté.

Claudine Lepage fait le parallèle avec le problème rencontré avec les bourses scolaires : il faut « rogner » sur les critères officiels pour rentrer dans l'enveloppe globale.

Marie Pascale Avignon-Vernet rappelle que le Bureau National a proposé à Morgane Marot de prendre le relai de Marion Berthoud à la Commission pour la protection et l'action sociale (CPPAS), mais ce dossier la concerne peu puisqu'elle vit en Europe du nord, où il n'y a pas de commission d'aide sociale. Il faudrait trouver une personne prête à siéger à la CPPAS et qui vive en Afrique du nord ou en Afrique subsaharienne.

Le BN salue la qualité du travail effectué par Marion Berthoud depuis des années dans le domaine social.

4 – Intervention de Mehdi Benlahcen sur la CPPEFP

Mehdi Benlahcen fait savoir que le budget de formation professionnelle n'est pas dépensé. Sur des crédits s'élevant à un million d'euros, seuls 300 000 sont dépensés pour les formations AFPA. A Madagascar des centres de formations remarquables fonctionnaient pour de jeunes adultes. Ils ont été démantelés par la droite. Il faut travailler à reconstruire les structures de formation et d'aide à la recherche d'emploi.

D'après Claudine Lepage, en Europe du nord il est impossible de remettre en place des comités consulaires pour l'emploi mais cela est possible dans l'Europe du sud.

Monique Cerisier ben Guiga déclare qu'il faut absolument faire la distinction entre l'emploi et la formation professionnelle, puisque il s'agit de deux missions complémentaires mais distinctes. Elle nous rappelle par exemple qu'un agent du MAE à Rome plaçait autrefois 80 Français par an sur un marché de l'emploi qui n'était pourtant pas dynamique. Aujourd'hui, cette possibilité n'existe plus.

Il faut faire une fiche qui explique que les crédits ne sont pas dépensés car les structures qui les utilisaient au profit des chercheurs d'emploi ont été démantelées. Mehdi Benlahcen évoque le forum pour l'emploi que la section Portugal a organisé à Lisbonne. 30 personnes ont été embauchées sans aucun coût, puisque la location de la salle a été remboursée par les entreprises qui ont participé au forum. Mehdi Benlahcen se charge de préparer une fiche sur le sujet.



Compte rendu approuvé

5 – Elections 2014

110 listes sont soutenues par Français du monde-adfe, dont celles de Catherine Libeaut et de Mehdi Benlahcen.

Circonscriptions sans candidats de gauche : 26 postes de conseillers consulaires perdus.

Mais des candidats Français du monde-adfe sont assurés d'obtenir 4 postes de Conseillers Consulaires dans des circonscriptions où il n'y a pas de concurrence.

Bonnes pratiques de campagne : les membres du Bureau National s'engagent à réaliser des aide-mémoire sur les thèmes de campagne.

- Emploi : (Mehdi Benlahcen)

- Aides sociales : types d'aide, montant, évolution. (Marie-Pascale Avignon-Vernet).

- Fiscalité : les trois sénateurs PS ont fait un courrier dans le cadre de la remise à plat de la fiscalité. *Mélina Frangiadakis* se charge de faire un article sur la question des prélèvements CSG/CRDS et de le soumettre au bureau de Claudine Lepage pour s'assurer de son exactitude juridique avant publication.

- Fonctionnement des consulats : les candidats doivent être très sensibles aux questions relatives aux services consulaires.

- Conventions de sécurité sociale : les candidats doivent les connaître pour pouvoir répondre aux questions relatives à la retraite à l'étranger. (Marie-Pascale Avignon-Vernet)

- Conventions juridiques bilatérales : cette thématique sera abordée dans la fiche sur les consulats.

- Reconnaissance des diplômes : la reconnaissance des diplômes bac, universitaire et niveau professionnel est un problème dans plusieurs pays. (Nicole Galeazzi).

- Enseignement, bourses, FLAM : (Michèle Bloch)

Mehdi Benlahcen déclare que les candidats sont demandeurs d'infographies, il faut des documents à distribuer.

Marie-Pascale Avignon-Vernet propose la préparation des fiches ultérieures pendant le mois de mai. Il faut rendre compréhensible le décret sur le fonctionnement des Conseils Consulaires : attributions, fonctionnement (voix délibératives, consultatives ...), droits (indemnités, cocardes ...) et initiatives qu'ils peuvent prendre en dehors de ce qui figure dans le décret. Le statut de Conseiller donne la capacité aux élus d'intervenir sur tous les sujets concernant les difficultés des Français à vivre dans leur pays de résidence.

Lors de la CPPEFP, Catherine Mancip, de la DFAE, a affirmé que les Conseils Consulaires se réuniraient dans la même semaine de la 2^{ème} Commission locale des bourses.

Nicole Galeazzi se propose de préparer une « Foire aux questions (FAQ) pour le site, suite aux questions posées sous l'article « agenda élections ».



Bureau national du 29 mars 2014

Compte rendu approuvé

Lettre d'engagement : la lettre d'engagement et le courrier qui l'accompagne font l'objet d'une relecture.

Kalliopi Ango Ela plaide pour la poursuite du dialogue entre les partis politiques et l'association au sujet de la contribution demandée.

Michèle Bloch n'est pas favorable à une négociation sur ce sujet avec les partis, les élus choisiront et donneront à ceux qui les ont aidés et continuent à le faire.

Mehdi Benlahcen observe que les nouveaux élus seront « gagnants » dans le nouveau système dans la mesure où ils toucheront une indemnité pour réaliser un travail qu'ils assumaient bénévolement en tant que militants associatifs.

Monique Cerisier ben Guiga affirme que l'association n'a pas d'autre choix que demander cette contribution pour assurer sa survie financière.

Elle propose d'envoyer un courrier pour informer les partis politiques que l'association perd 40 000 euros de recettes annuelles avec la réforme et que, pour assurer sa survie financière, il faut continuer de demander une contribution aux élus.

Comme Marie-Pascale, Gerard estime que nous devons informer les partis politiques de l'envoi de cette lettre d'engagement par courtoisie pour qu'ils ne l'apprennent par leurs militants.

Kalliopi Ango Ela propose d'ajouter un principe général sur le respect des valeurs de « Français du monde-adfe », dans l'exercice du mandat. Le Bureau National approuve cette suggestion et vote à l'unanimité en faveur de l'envoi de la lettre d'engagement et du courrier qui l'accompagne.

Candidatures AFE

Monique Cerisier ben Guiga rappelle que les résultats de l'élection des Conseillers consulaires seront connus le 27 mai. La déclaration de candidature pour l'élection à l'AFE doit être déposée entre le 1^{er} et le 8 juin.

Le Bureau National décide de ne pas s'impliquer dans la constitution de ces listes. Les partis politiques peuvent prendre la responsabilité de gérer la constitution des listes AFE. En travaillant à constituer des listes dans la plupart des circonscriptions pour l'élection des conseillers consulaires, l'association a rempli le devoir qui lui incombait et nous nous arrêtons là.

6 – La préparation de l'Assemblée générale du 23 aout 2014

Envisager d'inviter des ministres à l'Assemblée générale est prématuré.

Il faudra passer la matinée à faire un examen de l'année associative, le bilan des élections et la présentation des candidats à la sénatoriale.

Monique Cerisier ben Guiga souhaite consacrer une partie de l'après-midi à une réflexion sur l'orientation de l'association et ses objectifs. Plusieurs intervenants du secteur de la solidarité pourraient se présenter devant les adhérents : les représentants de Téléthon ; de Coordination Sud, d'Esther, etc.



Compte rendu approuvé

L'appel à candidatures pour le CA sera lancé en juin (après l'élection des conseillers consulaires).

Michèle Bloch verra s'il est possible de réserver une salle au FIAP le vendredi 22 afin d'organiser un atelier sur le rôle des conseillers consulaires.

7 – Communication

Référencement : actuellement les permanentes, quand elles publient un article sur le site, remplissent le champ SEO comme l'a indiqué le webmaster. L'efficacité d'un référencement payant sur Google n'est pas prouvée, Michèle Bloch n'y est pas favorable. Le meilleur moyen d'être bien référencé est selon elle de faire vivre le site et de bien « tagger » les mots clefs.

Statuts de l'association : Philippe Lamy demande qu'on mette en ligne dans la rubrique « Qui sommes-nous ? » les statuts de l'association. Le BN donne son accord car rien ne s'y oppose.

Partenariats :

- Mehdi porte à la connaissance du Bureau National d'un contact qu'a eu avec une femme que veut faire le tour du monde en catamaran. Elle souhaite partager un repas avec des gens sur place. Elle amène la gastronomie française et on lui propose des plats typiques de chaque pays visité. Elle n'a pas d'objectifs commerciaux.

- Ouest France : le 17 février une réunion s'est tenue avec Ouest France, très intéressante, mais on n'a plus eu de nouvelles depuis. Mélina Frangiadakis doit les relancer.

- Téléthon : la présidente de l'AFM-Téléthon a fait parvenir un chaleureux courrier de remerciement pour la participation de l'association au Téléthon 2013. Les membres du Bureau National recevront une invitation à participer à la visite des laboratoires Genethon le 13/05/2014.

8 - A noter :

- Bureau National et CA le 22 août
- Assemblée Générale de Français du monde-adfe le 23 août
- CA le 24 août

9 – Questions diverses

- Nicole Galeazzi soulève la question des pièces valables pour voter à l'étranger : carte d'identité, ou passeport ou carte consulaire.

Monique Cerisier ben Guiga interrogera Sylvain Riquier et demandera à ce que le maximum de pièces d'identités soit accepté.

- Kalliopi Ango Ela propose de faire une session de formation, même courte, de deux heures, pour les nouveaux élus. Monique Cerisier ben Guiga accepte de faire une courte formation aux nouveaux élus sous réserve de la possibilité de louer une salle le vendredi 22 août.



Bureau national du 29 mars 2014

Compte rendu approuvé

10 – Calendrier

Le 28 mai il y aura le BN par Skype, la réunion du 6 juin est reportée au samedi 28 juin, à 9h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.